

COMPTE-RENDU SEANCE DU 30 JANVIER 2019

-=-=-

Sont présents :

Christian LESCOULIÉ - François LAPEYRE - Isabelle BRIDOUX - Sylvain BASLY - Jean-Jacques LARQUIER - Pascal RÉGIN - Jean GALARDI - Marie-Françoise COSTEDOAT - Nicole DEMANUEL.

Excusées : Dolorès COURRAUD et Frédéric MARQUEBIELLE.

Secrétaire de séance : Nicole DEMANUEL.

M. le Maire ouvre la séance à 20 H 45.

*

* *

I - Délibérations :

* projet salle multi-activités ⇨ compte-rendu de la réunion de la Commission (P. Régin) :

✕ le projet a été examiné par la Commission de Sécurité du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui a demandé la consultation et le choix d'un organisme SPS (Sécurité et Protection de la Santé) et d'un bureau de contrôle. Le 1^{er} choisi est l'entreprise Assistance et Coordination et le 2^{ème} est l'organisme de contrôle Véritas.

Pascal Régin résume les derniers points étudiés par la Commission "bâtiments" de la Mairie : la 1^{ère} préoccupation est l'aménagement du bar et divers aménagements à mettre en place suite à la demande du SDIS (voir compte-rendu joint).

Une réunion avec l'APGL aura lieu le mardi 19 février 2019 avant les appels d'offres.

II - SIAEP - compte-rendu annuel 2017 :

* certains compteurs d'eau ont été changés. Les châteaux d'eau de certaines Communes ont été nettoyés. 117 fuites ont été répertoriées. Il a fallu inspecter 50 km de canalisations pour savoir d'où provenaient ces fuites. 125 m de réseau ont été déplacés. Une extension de 100 m a été réalisée à Lonçon.

Le Conseil municipal doit se prononcer sur la bonne qualité du service du SIAEP d'Arzacq : **délibération votée à l'unanimité.**

III - Augmentation du temps de travail de la secrétaire au 1^{er} février 2019 :

* Cathy Marquebielle travaillera 5 H en plus, le jeudi matin, ce qui portera son TNC (Temps Non Complet) à 24 H.

* Les mardis et jeudis ne seront pas ouverts au public.

IV - Participation des Communes extérieures aux frais de fonctionnement scolaire :

* le tarif demandé à ces Communes passe à 770 €/an par enfant.

Délibération votée à l'unanimité.

V - Augmentation du prix du repas de la cantine scolaire pour la rentrée 2019/2020 :

* pour les enfants de la Commune, le prix du repas passera de 2,85 € à 2,95 €. Pour les enfants des Communes extérieures, de 3,45 € à 3,60 €.

Délibération : 8 pour et 1 abstention.

VI - Convention santé et conditions de travail proposée par le Centre de Gestion :

Les prestations proposées dans la convention ont pour finalité :

- D'accompagner les employeurs dans leurs démarches visant à préserver l'état de santé des agents, de prévenir les risques professionnels,
- D'améliorer la qualité de vie au travail des agents,
- D'accompagner les agents en difficulté physique, psychique et/ou sociale.

Délibération votée à l'unanimité.

VII - Orientations budgétaires :

- * pas d'utilisation des fonds libres de la Commune pour les travaux du foyer qui feront l'objet d'un emprunt ;
- * 4 000 € sont prévus pour la tonnelle de la Place des Pyrénées ;
- * travaux à l'école pour un montant approximatif de 3 000 € :
 - ↳ des stores sont prévus pour la classe des Petits ;
 - ↳ la porte de la classe des Grands qui mène à l'escalier intérieur doit être changée ;
 - ↳ la serrure de la porte du local sieste qui donne dans la cour doit être changée ;
 - ↳ la peinture dans la classe des Petits est également prévue ;
- * il faut également prévoir de repeindre le secrétariat dont la peinture est fanée.
- * intempéries : le Conseil départemental subventionne les travaux de réparation à hauteur de 35 % (un peu plus de 9 000 €). Une subvention de 40 % de l'Etat est en attente d'attribution ;
- * voirie : le programme d'entretien sera fait sur 2 ans. L'entreprise Lafenêtre a exécuté des travaux de curage sur certaines voies communales dans la partie Sud/Luys. D'autres sont à venir. L'entreprise Sansous sera sollicitée pour la partie Nord-Louts ;
- * des travaux de bitumage sont à prévoir ;
- * il faut acheter une tondeuse professionnelle pour l'employé communal. Il faut compter 2 000 €.

VIII - Réception éclairage Place des Pyrénées :

- * elle a eu lieu en présence du SDEPA et de Cégélec. Si problème d'orientation de l'éclairage, ils reviendront procéder à un réglage.

IX - Compte-rendu du Conseil d'école du 14 janvier :

- * voir le compte-rendu joint ;
- * Sylvain Basly informe les membres du Conseil municipal que les élèves ne partiront pas en classe de neige cette année.

X - Grand débat national - cahier de doléances :

- * un cahier de doléances a été mis à disposition des administrés jusqu'au 21 février car il doit être transmis à Paris le 22 février. Une salle sera disponible si une organisation d'un débat est demandée.

XI - Urbanisme :

- * 2 permis de construire ont été déposés : Alexandre Plantier pour une maison d'habitation Chemin Peyrot et la famille Malembits/Charnaud pour une maison d'habitation au lotissement Cazauba.

XII - Questions diverses :

- * l'APE organise un vide grenier le 10 février ;
- * Marie-France Baradat demande à suivre une formation aux 1^{er} secours ;
- * le Maire d'Arzacq a adressé une Lettre recommandée au Maire de Vignes pour une rencontre sur l'assainissement dans le cadre du PLUi ; Le maire lui adressera une réponse par courrier.
- * fêtes locales : pas de repas pour les fêtes locales en raison des travaux au foyer ;
- * M. le Maire a reçu une liste concernant les assainissements non collectifs qui doivent être contrôlés à partir du mois de mars. Les maisons vides ne seront pas contrôlées ;
- * création d'une entreprise dans la commune : MJP LOGISTIC, domaine affrètement routier, dirigée par Louis PAIS GOMES, implantée au 173 chemin du Lavoir ;
- * nomination de Sylvain Basly en tant que délégué au sein du Syndicat du GLB (SGLB = Syndicat du Gabas, Louts et du Bahus).

Vu le Maire

